

Pecq, le 21 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Le Collège de police, composé des communes de Celles, Estaimpuis, Mont-de-l'Enclus et Pecq, a l'honneur de vous informer que le Conseil de police se réunira le **lundi 21 décembre 2020 à 18.00 heures à l'Administration communale de Mont-de-l'Enclus, sise Place d'Amougies, 2 à 7750 Mont-de-l'Enclus**, pour délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

1. Composition du Conseil de police Modifications – Désignation et prestations de serment d'un conseiller de police
2. Prestation de serment de membre(s) du personnel
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 octobre 2020 (reportée)
4. Secrétariat de Zone : Remplacement
5. Budget 2020 – Marché public Acquisition d'un drone – Désignation du Conseil de Mouscron comme adjudicateur principal
6. Budget 2021 – Arrêt
7. Personnel opérationnel - Ouverture d'un emploi INPP (sous réserve)
8. Délégation Accidents du travail
9. Réponse aux questions de la séance précédente (SAC, Immatriculations)

Séance huis clos :

10. Démission – Mise à la pension d'un membre du personnel CALog
11. Mandat de Secrétaire de Zone – Remplacement - Désignation

La Secrétaire f.f.,

Le Président,

DUTHOIT Caroline

SENESAEL Daniel